



Sous la présidence de Mme Sophie BENEZIT, Vice-Présidente déléguée à la Culture, au Patrimoine et à l'Alimentation, et de Mme Bernadette RESCHE, conseillère communautaire déléguée à la Lecture publique et aux Structures muséales, représentant Mme Céline CHARRIAUD, la commission intercommunale Culture et Patrimoine s'est déroulée en salle n°2 du Village d'entreprises, le lundi 3 janvier 2022 à partir de 9 heures. Les membres titulaires de la commission Culture et Patrimoine étaient conviés à cette réunion.

Conformément à la convocation adressée le 16 décembre 2021, l'ordre du jour concernait :

- Biennale « Chemin d'art » :
 - o Bilan de l'édition 2021 (report de 2020),
 - o Propositions de programmation de l'édition 2022,
- Diffusion du spectacle vivant :
 - o Bilan de la Saison culturelle 2020-2021,
 - o Présentation de la Saison culturelle 2021-2022,
 - o Gestion du théâtre Le Rex : bilan et planning de réservation,
- Echanges et questions diverses.

Les membres présents et excusés sont mentionnés dans la feuille de présence ci-annexée (ANNEXE 1).
Le support de présentation amendé est annexé au présent compte-rendu (ANNEXE 2).

Biennale d'art contemporain « Chemin d'art »

o Bilan de l'édition 2021 (report de 2020)

Report de l'édition 2020, la Biennale d'art contemporain « Chemin d'art » 2021 a rayonné, comme en 2018, sur l'ensemble du territoire intercommunal en valorisant, par des résidences productions, plus particulièrement 10 sites patrimoniaux tout en conservant la centralité de l'exposition Mimésis à Saint-Flour. Ainsi, en septembre, ce sont quelques 185 élèves qui ont bénéficié d'une visite et d'une médiation autour de cette exposition.

A Coltines : les deux artistes Julie Poulain et Olivier Cyganek sont venus en tout six semaines. Un échange s'est construit avec la population autour des cloches et de leur symbolisme. Les actions ont été conduites avec un acteur culturel important de la commune à savoir le Musée de l'Agriculture. Le partenariat avec la commune accueillante a été précieux et fructueux comme avec l'école qui a bénéficié de plus 30h d'intervention des artistes dans le cadre de la Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture (CTEAC) de Saint-Flour Communauté.

A Neuvéglise-sur-Truyère : l'artiste Camille Allemand a réalisé des sculptures céramiques. Son travail s'est développé en interaction avec la population. L'artiste a consacré 8 jours d'intervention dans les écoles de Neuvéglise et d'Oradour. Les élèves ont été confrontés à la pratique artistique (« et non à un discours philosophique sur l'art »). Le tourisme culturel est une économie, preuve en est le succès du circuit de visite des œuvres de Neuvéglise grâce à la promotion de l'Office de tourisme intercommunal et de la médiathèque communautaire. La brochure était mise à disposition dans la commune d'accueil et, sans réelle communication institutionnelle, elle a connu un joli succès : « ce fut une surprise ». Les habitants se sont beaucoup interrogés sur les œuvres installées : « ça questionne ! » d'où l'importance des temps de médiation qui sont essentiels aussi bien pour le grand public que pour le jeune public qui devient l'ambassadeur des œuvres et des artistes auprès des familles. Travailler en amont avec les écoles, en même temps que le montage des pièces, est un gage de réussite pour l'accueil d'une œuvre contemporaine.

A Paulhac : la présence de l'artiste Martin Belou a été plutôt courte mais « dynamique ». Il a travaillé des pièces en fonte qu'il a réparties dans une dizaine de hameaux de la commune, comme un parcours culturel. La médiation organisée par le Pays d'art et d'histoire à l'école de Paulhac s'est construite autour de la pratique de la céramique et du travail de la terre. Il est à souligner la participation et le partenariat développé avec l'entreprise Hébrard qui a donné gracieusement des pierres.

A Paulhenc : l'artiste Tristan Dassonville travaille le textile. De sincères remerciements sont adressés à l'association de sauvegarde de Turlande pour son accueil et sa disponibilité. Il est ici souligné le partenariat avec le bar avec la réalisation d'un service à café par l'artiste. « On a eu la chance d'avoir accueilli un artiste très accessible » Il y a eu une belle accroche avec les élèves de l'école de Pierrefort. Localement, il a été constaté un nombre de visites et d'animations renforcées sur le site. Il sera retenu une belle expérience humaine et artistique.

A Ruynes-en-Margeride : c'est l'artiste Julie Navarro qui est intervenue dans le cadre d'un partenariat avec l'Ecomusée de Margeride et l'association locale des aînés, aînés qui pour certains détiennent encore l'histoire de la tradition perlière de la Margeride. Il est souligné également des échanges et partenariats avec les propriétaires de la dernière épicerie de Ruynes ainsi qu'avec l'entreprise ruynéenne La serrurerie de la Margeride.

A Saint-Flour : le thème de la « Fête du milieu » a été travaillé par l'artiste Camille Dumond avec les collégiens de La Vigière dans cette interrelation entre Ville basse et Ville haute de la Cité des Vents. Une vidéo a été réalisée et diffusée, largement relayée par les élèves. Les collégiens ont d'ailleurs encore des contacts avec l'artiste.

A Saint-Urcize / Jabrun (Réquistat) : Un partenariat avec le festival Phot'Aubrac a été établi. L'artiste photographe Maxime Bersweiler a pris le parti de présenter des paysages d'hiver en plein été. Avec les élèves de l'école, c'est une réflexion autour de la photographie qui a été engagée.

A Talizat : l'artiste Marjolaine Turpin a travaillé autour de l'eau, de la narse de Pierrefite et des « lentilles d'eau ». Ce sont des pièces en verre qui ont été réalisées et présentées dans les fontaines du village.

A Faverolles, commune de Val d'Arcomie : la commune est riche d'une histoire autour de la chasse et de sa pratique avec notamment des miradors installés sur tout le territoire. « Miradance », œuvre réalisée par l'artiste Lidia Lelong, aura été très remarquée sur les réseaux sociaux et très visitée, les enfants de Faverolles l'ont en effet particulièrement appréciée. Il est à noter que les habitants de Faverolles ont contribué à son montage et démontage.

Avec en complément de son équipe une stagiaire dédiée à la médiation en art contemporain, la médiation jeune public organisée et réalisée par l'équipe du label Pays d'art et d'histoire aura été un levier essentiel de cette édition 2021 de la Biennale « Chemin d'art ». 775 élèves des écoles de proximité auront bénéficié de cette médiation dans le temps scolaire tandis que 196 jeunes auront été concernés en dehors des temps scolaires. Les 10 communes accueillantes sont quant à elles très chaleureusement remerciées car leurs partenariats et leurs implications sont indispensables à la vie de l'événement et à sa valorisation.

Le budget de l'édition 2021 de la Biennale d'art contemporain « Chemin d'art » s'établit exceptionnellement à 106 485 €. Le budget de médiation valorisé au titre de la CTEAC s'élève à 4 800 €. Il est rappelé que les œuvres artistiques réalisées restent propriétés des artistes. « Elles vivent leur vie d'œuvres » en étant toutefois flanquées de la mention « produit dans le cadre de la Biennale de Saint-Flour Communauté ». Pour information, une pièce est aujourd'hui exposée au Mucem ; certaines ont été programmées aux Nuits blanches de Paris. S'agissant du fonds « Chemin d'art » qui s'alimente à chaque biennale, il reste à trouver une solution pour le stocker dans des conditions correctes de conservation.

o Propositions de programmation de l'édition 2022

En 2022, la Biennale d'art contemporain « Chemin d'art » reprend son rythme normal de réalisation en année paire, et ce conformément à la demande de Monsieur le Maire de Saint-Flour en date du 15 février 2021.

La résidence artistique ouverte à un collectif d'artistes, qui est organisée depuis 2018 dans l'intervalle de deux biennales, sera réalisée en cette année exceptionnelle en même temps. Compte tenu des délais impartis, le choix du collectif a d'ores et déjà opéré. Il s'agira de Manon Simons, Jean-Julien Ney et Tristan Dassonville qui seront accueillis au Pôle culturel et touristique d'Alleuze.

Il est proposé aux membres de la commission que l'édition 2022 se déploie sur 8 sites patrimoniaux situés sur les communes d'Alleuze, Anterrieux, Chaliers, Malbo, Saint-Flour, Vieillespesse, Villedieu, avec des œuvres réactivées à Paulhac et Chaliers.

La programmation serait envisagée comme suit :

Anterrieux : proposition d'accueillir l'artiste Julien Perrier qui expose à Angers actuellement. Cet artiste a un rapport très fort à l'humain et dispose d'une grande capacité d'écoute. Son travail est bien souvent un dialogue avec l'histoire locale. Une médiation serait proposée aux écoles de Saint-Urcize et de Chaudes-Aigues.

Chaliers : proposition de développer un partenariat avec l'École supérieure d'art de Clermont-Métropole pour l'accueil des étudiants de la « Fabrique des paysages » in situ. Ce projet intégrerait le Contrat de réciprocité qui devrait être reconduit par avenant entre Saint-Flour Communauté et Clermont-Métropole.

Malbo : proposition d'accueillir l'artiste Mélanie Leduc qui développe une technique de production d'images. Elle travaille généralement autour de sujets liés au pastoralisme, aux structures molles. Il pourrait être envisagé un partenariat avec la commune de Pierrefort et le Festival Caillou costaud.

Saint-Flour : proposition d'accueillir l'artiste Rémy Ucheda avec des pièces qui pourraient être présentées dans la cour du Conservatoire et un travail réalisé sur la peinture ; ainsi que l'artiste Samuel Ricardo.

Vieillespesse : proposition d'accueillir l'artiste Laurent Terrasse notamment connu pour une commande publique réalisée à Tulle.

Villedieu : proposition d'accueillir l'artiste Marion Chambinaud qui travaille la terre et la céramique, ce pourrait être un projet en lien avec l'ancien site de Grisols.

En 2022, la Biennale sera promue dans le cadre du réseau développé pour la candidature de Clermont-Ferrand Massif Central comme capitale européenne de la culture 2028.

Il est rappelé que l'enjeu de la Biennale est de mettre des artistes contemporains dans des situations dont ils n'ont pas l'habitude.

Les membres présents de la commission émettent un avis favorable au nouveau rayonnement territorial proposé pour l'édition 2022 de la biennale « Chemin d'art ».

SYNTHESE : Avec l'accueil de 9 artistes sur 10 sites patrimoniaux du territoire intercommunal, le bilan de l'édition 2021 de la Biennale d'art contemporain « Chemin d'art » est positif en particulier, cette année, avec le déploiement des temps de médiation jeune public en milieu scolaire dans toutes les écoles de proximité dans le cadre de la CTEAC, soit 775 élèves rencontrées. Pour cette édition, il est à noter une aide exceptionnelle de la DRAC en raison de la crise sanitaire (+ 17 708 €) pour un événementiel d'un coût de 106 485 € financé à 51%. Pour la reprise d'une édition en 2022, les membres de la commission émettent un avis favorable pour l'accueil de 6 artistes, un collectif en résidence et des étudiants de la « Fabrique du Paysage » de l'École supérieure d'art de Clermont-Métropole, sur 8 sites patrimoniaux renouvelés (Alleuze, Anterrieux, Chaliers, Malbo, Saint-Flour, Vieillespesse, et 2 œuvres réactivées à Paulhac et Chaliers. Le budget de la Biennale 2022 s'élèverait à 88 777 €.

Diffusion du spectacle vivant

o Bilan des Saisons culturelles 2019-2020 et 2020-2021

En raison de la crise sanitaire ayant conduit à la fermeture des salles de spectacle d'une part et aux incertitudes d'évolution de calendrier, les saisons culturelles 2019-2020 et 2020-2021 auront été marquées et ponctuées de reports et de reports reportés. Elles ont permis de recevoir 18 spectacles générant 1 235 entrées en salle (hors public spectacles de rue), soit un coût de 37 257, 59 € pour 5 313 € de recettes.

o Présentation de la Saison culturelle 2021-2022

La Saison culturelle 2021-2022 a débuté avec l'application du Pass Sanitaire. Le public reste encore frileux et à reconquérir. Cette nouvelle saison propose les rendez-vous habituels comme Voyage d'Hiver, Hibernarock et Jours de danse(s) ; des esthétismes diversifiés : musique classique, pop rock, chanson française, théâtre, ainsi qu'une territorialisation du spectacle vivant afin d'aller à la rencontre des publics (Saint-Flour Théâtre Le Rex, Valuéjols, Ruynes-en-Margeride, Ussel, Clavières, Anterrieux, Vieillespesse).

La Saison 2021-2022 se développe comme suit :

Accueil du concert Contrebassens avec Pauline Dupuy le 25 septembre 2021 au Théâtre Le Rex à Saint-Flour

Accueil de Mystère Trio Quartet les 5, 6 et 7 octobre 2021 (report Saison culturelle 2019/2020) :

Des rencontres avec les artistes pour la découverte du jazz ont été programmées à l'IME, à l'école de Coren et à la médiathèque de Saint-Flour dans le cadre de la CTEAC de Saint-Flour Communauté. Puis un concert grand public a été donné au Théâtre Le Rex à Saint-Flour.

Les interventions en milieu scolaire ont été très appréciées comme à Coren où il est témoigné l'intérêt partagé par les élèves de l'école communale, la directrice et les professeurs de l'école qui ont ainsi profité différemment du spectacle programmé au Théâtre Le Rex.

Il est interrogé la possibilité de faire profiter plus de classes d'écoles du territoire car, dans une école, il se crée un lien spécial et intime avec les artistes. La méthode est présentée. Un courrier a été adressé à tous les établissements scolaires du territoire pour proposer les ateliers en classe. Pour susciter peut-être plus d'adhésion, il conviendrait d'anticiper les envois pour que les équipes enseignantes puissent se projeter et/ou éviter les débuts d'année scolaire souvent bien remplis (septembre-octobre) pour préférer novembre-décembre ou printemps. Ici le spectacle avait été reporté à plusieurs reprises, difficile au vu du contexte sanitaire d'anticiper des envois.

Pour les spectacles proposés aux scolaires, il est demandé à l'équipe de Diffusion de s'assurer que le message arrive bien auprès des équipes pédagogiques. Il est proposé qu'il puisse être envoyé directement au professeur concerné par la discipline ou le thème, car il existe une « perte d'information énorme » dans les établissements. L'équipe peut en effet manquer de retour par manque de transmission en interne. Pour ce faire, il convient notamment de partager les coordonnées des professeurs référents entre services culturels et ensuite de s'interroger sur comment travailler avec les équipes pédagogiques des établissements pour partager les informations.

Accueil de la BD concert « Petit Poilu » les 27 et 28 octobre 2021 :

Ce spectacle jeune public a été programmé à Ruynes-en-Margeride et à Valuéjols.

Accueil de l'artiste François Breugnot pour un bal traditionnel le 19 novembre 2021 au Pôle culturel d'Alleuze :

A la suite d'ateliers artistiques conduits en partenariat avec la classe de violon du Conservatoire de Saint-Flour Communauté, ce spectacle est la première programmation réalisée au Pôle culturel et touristique d'Alleuze livré à l'automne 2021.

Hibernarock en rappel le 26 novembre 2021 au Théâtre Le Rex à Saint-Flour :

Le festival Hibernarock n'ayant pas pu se dérouler en février 2020 en raison de la fermeture des salles de spectacle, le Conseil départemental du Cantal l'a proposé en partenariat avec les collectivités locales accueillantes en rappel dans des formules allégées à l'automne 2021. Ainsi, Saint-Flour Communauté a accueilli Mustang au Théâtre Le Rex à Saint-Flour avec Adèle Coyo en 1^{ère} partie.

Dans le travail conduit avec la DAC du Départemental du Cantal, l'équipe communautaire de la Diffusion du spectacle vivant recherche une tête d'affiche intéressante, pour un spectacle familial, grand public, étant précisé que certains artistes n'acceptent pas de jouer pour des jauges inférieures à 300 personnes comme sur notre territoire.

Accueil du spectacle jeune public « Le Journal secret du Petit Poucet » le 18 décembre 2021 :

Il est à noter que plusieurs animations ont été proposées cet après-midi-là sur la commune de Saint-Flour, sur des horaires similaires, réduisant certainement la lisibilité de ce spectacle de Noël pour le jeune public.

Pour les dates à venir de la Saison culturelle :

Accueil du festival départemental Jour de Danse(s) le 11 janvier 2022 :

Un partenariat a été établi avec l'IME de Volzac et les classes de danse du Conservatoire pour l'accueil de ce spectacle de danse contemporaine.

Accueil du festival départemental de musique classe « Voyage d'hiver » le 5 février et le 6 mars 2022 :

Deux concerts sont proposés par la Saison culturelle l'un au Théâtre Le Rex à Saint-Flour, le second en l'église de Vieillespesse.

Hibernarock les 11 février 2022 au Théâtre Le Rex à Saint-Flour et 26 février 2022 à la Salle polyvalente d'Ussel :

Avec en 1^{ère} partie November Ultra, Clara Ysé se produira au Rex. Morgane Imbeaud, ancienne chanteuse de Cocoon, se produira quant à elle à Ussel.

Accueil du spectacle jeune public « Une cigale en hiver » le 20 avril 2022 à la Salle polyvalente de Valuégols

Accueil du spectacle « Les Crieuses publiques » et « Victoria Delarozière et le Grand orchestre Jo Zeugma » le 23 avril 2022 à la Salle Roger Besse à Pierrefort

Ces spectacles vivants sont programmés en lien avec le service Environnement de Saint-Flour Communauté et en particulier dans le cadre du Programme Alimentaire Territorial (PAT) qui interroge par ce biais la place de la femme dans l'agriculture.

Accueil du conte musical « Le Chemisier jaune » les 13 et 14 mai 2022 à Anterrieux et Clavières

Ce spectacle est accueilli en partenariat avec l'Association des Cadets de la Résistance, le Codura.

La succession de deux années de crise sanitaire a obligé l'équipe de Diffusion à jongler avec les reports. Toutefois, dans le cadre d'un possible retour à la normale, il est échangé, comme pour d'autres services culturels comme le Pays d'art et d'histoire ou l'Ecomusée de Margeride, d'anticiper la construction de la programmation à 1,5 an, voire 2 ans. Il en va ici du sens donné à la Saison culturelle et du confort et de la sérénité de travail à redonner au service.

Les membres de la commission échangent également sur la construction de projets de résidences artistiques qui sont d'ailleurs demandés et accompagnés par la DRAC dans le cadre de la CTEAC communautaire. La diffusion du spectacle vivant est en effet un temps court pour lequel il n'est pas toujours aisé de capter et séduire un public. A l'inverse, la résidence artistique s'organise sur un temps long qui permet de construire des partenariats, de « séduire », de convaincre. A l'avenir, si la conjoncture le permet, il conviendra de jongler entre les deux offres dans la construction de la Saison culturelle.

Il est également échangé la volonté pour les élus présents d'investir la Saison culturelle pour mettre en lumière un site patrimonial. L'opportunité de proposer un spectacle sur le site de la roche branlante sur la commune de Val-d'Arcomie est une commande formulée à l'équipe de la programmation.

o Gestion du Théâtre Le Rex : bilan et planning de réservation

Pour rappel, le Théâtre Le Rex à Saint-Flour est un bâtiment propriété de la commune de Saint-Flour dont la gestion a été confiée en 2014 à l'intercommunalité, parallèlement au transfert de la compétence « Diffusion du spectacle vivant » de la commune de Saint-Flour à l'intercommunalité (délibération communautaire n°2014-82 en date du 30 juin 2014 portant transfert de la compétence « Diffusion du spectacle vivant » - approbation du rapport de CLETC pour un montant des charges transférées à déduire de 110 317,24 €).

Précisions sur l'historique :

Une convention de mise à disposition du Théâtre Le Rex entre la commune de Saint-Flour et le Centre d'Enseignement et de Diffusion Artistique (CEDA) du pays de Saint-Flour Margeride avec matériel et mobilier a été adoptée par délibération du conseil d'administration du CEDA n°3/2014 du 23 janvier 2014 et par délibération de la commune de Saint-Flour n°18/04/2014-65 du 18 avril 2014.

D'une durée de 10 ans portant son terme au 31 décembre 2023, ladite convention précise les :

Engagements du CEDA :

- gestion du planning d'utilisation et de locations,
- gestion des recettes liées aux locations payantes,
- prise en charge des frais de fonctionnement (EDF, télécommunications, produits d'hygiène et petits matériels techniques),
- mise à disposition des locaux pour les besoins de la Ville de Saint-Flour avec facturation du temps de mise à disposition du technicien dans le respect de la vocation culturelle des locaux



Engagement de la commune de Saint-Flour :

- entretien du bâtiment (ménage) à hauteur de 52h annuelles refacturé au CEDA,
- prise en charge des frais de maintenance, assurance, toutes charges liées à la qualité de propriétaire,
- prise en charge du tarif de location pour une mise à disposition gracieuse des locaux qu'elle déciderait d'octroyer à titre exceptionnel (convention tripartite).

Fin 2016, la régie Centre d'Enseignement et de Diffusion Artistique (CEDA) du pays de Saint-Flour Margeride (régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière) est dissoute (délibération communautaire n°2016-198 en date du 20 décembre 2016).

Ainsi les contrats en cours et biens de la régie du CEDA sont transférés à la communauté de communes du pays de Saint-Flour Margeride, puis par substitution par le nouvel EPCI Saint-Flour Communauté issu de la fusion des communautés de communes de Caldaguès-Aubrac, Pierrefort-Neuvéglise, pays de Saint-Flour Margeride et Planèze, créé à compter du 1er janvier 2017.

Ainsi, équivalente à une convention de gestion, la convention existante de mise à disposition du Rex de la commune de Saint-Flour à Saint-Flour Communauté perdure jusqu'au terme fixé.

Pour cette gestion du Théâtre Le Rex, il est présenté aux membres de la commission l'évolution des occupations portées à 37 jours d'occupation en 2021 pour 610 € de recettes contre 92 en 2018 pour 3 510 € de recettes.

A la demande des élus de la commission présents, le bilan financier de la gestion du Théâtre Le Rex est détaillé en annexe 3 jointe en complément du bilan d'occupation de l'équipement.

Il est à noter un reste à charge évoluant entre 26 764,30 € en 2016 et 34 645,81 € en 2019, pour des années « normales » de fonctionnement ; hors années 2020-2021 de crise sanitaire avec fermeture d'équipement.

Un coût moyen par occupation du Rex oscillant par conséquent entre 350,57 € et 401,72 € sur la période en fonction des occupations ; bien loin de la grille tarifaire pratiquée. Cette dernière pourrait donc faire l'objet d'un réexamen.

Enfin, le Pôle culturel et touristique d'Alleuze étant aujourd'hui terminé et ouvert, un bilan de gestion sera présenté annuellement à la commission thématique. La grille tarifaire applicable à ce nouvel équipement culturel sera proposé, en ce début d'année, à l'adoption du conseil communautaire et la convention de mandat de gestion à la commune d'Alleuze, comme cela est d'ores et déjà pratiqué pour les gîtes meublés communautaires, fera l'objet d'une décision de la présidente de Saint-Flour Communauté.

SYNTHESE : Dans le cadre d'une crise sanitaire sans précédent ayant conduit à la fermeture des salles de spectacle et la suspension des événementiels culturels, les saisons culturelles 2019-2020 et 2020-2021 ont bien évidemment été fortement impactées. Les reports de spectacles, dont certains eux-mêmes pu être reportés, sont venus complétés la construction de la Saison culturelle 2021-2022. Débutée en septembre 2021, celle-ci s'organise pour l'instant en demi-teinte avec un public encore très frileux et à reconquérir au-delà du Pass Sanitaire. Avec une conjoncture qui s'afficherait plus favorablement l'idéal serait de pouvoir anticiper les constructions de saison avec 2 ans d'avance pour bien et mieux construire les partenariats, notamment avec les établissements scolaires et/ou spécialisés, et bien et mieux mobiliser les financements dans le cadre de la CTEAC communautaire notamment.

S'agissant de la gestion des salles de spectacle, la grille tarifaire applicable au Théâtre Le Rex de Saint-Flour pourrait être repensée et la gestion du Pôle culturel et touristique d'Alleuze sera confiée par convention de mandat de gestion à la commune d'Alleuze pour l'année 2022.

A Saint-Flour, le 22 février 2022,

La Vice-Présidente

Sophie BENEZIT

Liste des annexes :

- Annexe 1 : Feuille de présence
- Annexe 2 : Documents de présentation diffusés lors de la commission
- Annexe 3 : Bilans d'occupation et financier du Théâtre Le Rex à Saint-Flour

